

Réforme du financement de la formation et de l'action sociale, l'emploi contractuel qui devient une caractéristique majeure de l'emploi public en France : un tournant majeur en 2026 pour la fonction publique

Le PLF 2026, tel qu'analysé dans le [rapport de la députée socialiste Céline Thiébault-Martinez](#), rapporteure de la commission des lois sur les crédits de la mission "Transformation et Fonction publiques", marque un tournant pour la formation des fonctionnaires et l'action sociale interministérielle dans la fonction publique.

Parmi les mesures phares, la suppression de la subvention destinée au financement de l'apprentissage dans la fonction publique territoriale soulève de vives inquiétudes.

Une décision qui fragilise le développement de l'apprentissage, pourtant essentiel pour les collectivités locales, en transférant cette charge aux employeurs territoriaux sans compensation.

En parallèle, l'augmentation continue du nombre de contractuels devient une caractéristique majeure de l'emploi public en France. En 2023, plus de 23% des agents publics étaient contractuels, une tendance qui s'accélère avec la souplesse accrue du cadre juridique de recrutement.

Cette évolution, bien qu'en réponse à des difficultés de recrutement, soulève des questions sur la pérennité de l'emploi public statutaire et sur l'équilibre entre fonctionnaires et agents contractuels.

👉 Face à ces ajustements budgétaires, l'avenir de la formation et de l'accompagnement des agents publics passe par un modèle hybride, où contractuels et titulaires doivent cohabiter pour assurer la continuité du service public.

[Télécharger EAT avis budgétaire TFP 2026](#)

Rapport de la députée socialiste Céline Thiébault-Martinez, rapporteure de la commission des lois sur les crédits de la mission "Transformation et Fonction publiques"

